



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE

AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie tenue le 19 février 2025, a été adopté le *Règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 246-2024-1 visant les opérations cadastrales relatives à l'ouverture d'une rue applicable à certains secteurs situés sur le territoire de la MRC de Matawinie*. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 5 mai 2025 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce vingt-deuxième jour de mai deux mille vingt-cinq.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), ERIC GELINAS, greffier(ère)-
trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de _____ certifie avoir
publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par
le Conseil, le 23 MAI 2 2025, à _____ heures.
16h 15
STEMELIE-DE-LIENORGE

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 MAI 2025.

Signature